

Motion présentée lors du Conseil d'Administration du vendredi 11 février 2011

Les représentants des personnels d'enseignement au CA du Lycée Jacques Marquette contestent le volume de la dotation horaire globalisée prévue pour la rentrée 2011 qui a été attribuée à notre établissement.

Bien que les effectifs prévus à la prochaine rentrée ne prévoient que 27 élèves en moins (833 élèves attendus) et bien que les effectifs soient prévus à la hausse dès la rentrée 2012, la DHG se voit amputée de 40.87 heures, ce qui imposerait, selon les calculs « mathématiques » du Rectorat une suppression de 2 postes, c'est-à-dire environ un poste supprimé pour 13 élèves en moins.

Nous constatons que la réforme du Lycée continue d'imposer :

- une suppression de postes sans précédent (3 postes dans les séries STG en 3 ans)
- des effectifs de 35 élèves par classe dans les enseignements généraux
- un accompagnement personnalisé et non pas « individualisé » se faisant parfois par demi-classe jusqu'à 18 élèves
- une réduction des horaires élèves en langues vivantes ou en français notamment
- une baisse de l'offre d'options (la musique, les Arts Plastiques ou le Grec ne sont déjà plus dispensés dans notre établissement)
- une concurrence malsaine entre disciplines et lycées
- le recours à des professeurs stagiaires qui sont mis devant les élèves à temps complet dès la rentrée sans aucune formation
- le recours à des personnels précarisés ne pouvant bénéficier d'aucune formation

Par ailleurs, motivée par des coupes budgétaires, la réforme des classes de première et de terminale imposera :

- le regroupement d'élèves de séries différentes dans des cours communs pour mieux charger les effectifs
- la suppression d'options telles que la langue de complément dans la série ES et la disparition de l'Histoire-Géographie en tronc commun en terminale

Les personnels d'éducation sont révoltés par ces atteintes au service public d'éducation. C'est pourquoi nous choisissons de voter contre le montant et la répartition de la DHG induite. Nous exigeons une autre dotation à la hauteur des besoins des élèves que nous accueillons dans notre établissement.

L'académie de Nancy-Metz est particulièrement touchée par des choix budgétaires imposés (822 postes d'enseignants en moins cette année). Nous réclamons des moyens suffisants et des conditions de travail décentes afin de pouvoir assurer un service d'éducation de qualité auprès de tous nos élèves, mission à laquelle nous restons attachés malgré les attaques répétées sur nos métiers.